

Les personnes assistées sociales à haut risque de contamination

Souplesse et solidarité demandées pour affronter la COVID-19

Québec, le 19 mars 2020 — Pour faire suite aux mesures extraordinaires annoncées par le gouvernement Legault pour soutenir les PME, les employé.e.s et les travailleurs.euses autonomes, une soixantaine de groupes de la société civile joignent leurs voix au Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) afin d'exiger de la cohérence dans l'aide apportée à la population. Un soutien suffisant est demandé pour aider les personnes sans emploi à faire face à la crise, elles aussi. La missive rappelle que ces personnes doivent composer avec des obstacles supplémentaires pour s'adapter en situation de crise, tel que nous le vivons actuellement avec la COVID-19, et que le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) mettrait actuellement ces personnes à risque.

Les groupes cosignataires tiennent à attirer l'attention du premier ministre Legault et du ministre Boulet (MTESS) sur la nécessité de faire preuve de souplesse administrative et de mettre rapidement en place des mesures visant à augmenter les ressources financières des personnes les plus vulnérables. Le but est de leur permettre de respecter les consignes de santé publique et de protéger leur santé, déjà très éprouvée par le manque de tout, un stress permanent et un quotidien épuisant.

Souplesse, solidarité et cohérence

Les annonces d'assouplissement à l'assurance-emploi au fédéral et la mise en place du Programme d'aide temporaire aux travailleurs (PATT COVID-19) au provincial ont donné à réfléchir aux groupes de défense de droits des personnes assistées sociales, à travers la province. « Le chèque de base à l'aide sociale est de 690 \$ par mois. L'insuffisance met carrément les gens en danger! D'autant plus que, dans les centres locaux d'emploi (CLE), on demande encore cette semaine aux gens les plus vulnérables de la société de se déplacer pour amener des documents », affirme Marielle Bouchard, du Regroupement des femmes sans emploi du Nord de Québec. « Ce qu'il faut, en temps de crise, c'est de la solidarité et de la souplesse. Le gouvernement doit être cohérent et mettre en place des mesures pour aider l'ensemble de la société » ajoute-t-elle.

Soutenir les populations les plus à risque

Avec les demandes de la Santé publique, de réduire les déplacements et rassemblements au maximum, la grande majorité des organismes et ressources de dépannage, comme les distributions alimentaires, ont fermé leur porte pour deux semaines. Cette situation laisse non seulement les plus pauvres dans l'impossibilité de respecter la quarantaine, mais elle les prive aussi de ressources essentielles à leur survie. « Avec l'insuffisance du chèque d'aide sociale, il n'est pas rare que les gens fassent 3 ou 4 épiceries différentes pour courir les spéciaux, le plus souvent à pied ou en autobus. Les personnes assistées sociales peinent déjà à se nourrir en temps normal, devant parfois se débrouiller avec moins de 50 % de la Mesure du panier de consommation. Ce sont les personnes les plus à risque d'être touchées par la COVID-19 qu'on laisse actuellement sans appui. On les amène à s'exposer inutilement au risque de contagion. Les gens nous appellent parce qu'ils.elles ont peur de sortir porter un papier demandé par leur agent.e d'aide sociale, mais les conséquences s'ils.elles n'y vont pas seront catastrophiques. La Santé publique devrait donner un avis très sérieux aux autorités provinciales pour permettre à l'ensemble de la population de se protéger », affirme Roxane Blanchet de l'Association de Défense des Droits sociaux de la Rive-Sud.

Pour toutes ces raisons, les cosignataires demandent que les mesures suivantes soient mises en place de façon urgente :

- remettre à l'ensemble des prestataires d'aide de dernier recours une prestation spéciale pour porter le montant de leur prestation à 1210\$, soit l'équivalent du montant du Programme solidarité sociale 66/72 (« Programme revenu de base »), le plus rapidement possible.
- l'ajustement des limites des avoirs liquides au seuil de la solidarité sociale pour tous les prestataires.
- l'assouplissement au niveau des coupures de dons pour favoriser la solidarité.
- l'assouplissement du traitement administratif des dossiers, notamment la suspension de demandes de documents qui entraîneraient des déplacements.

Donner les moyens de faire face

« Il est essentiel et urgent d'offrir une prestation spéciale à l'ensemble des prestataires pour leur permettre d'atteindre, au minimum, la prestation de la *solidarité sociale 66/72*, soit 1210 \$ par mois pour la durée de la crise du COVID-19. Le gouvernement ne peut plus compter sur le communautaire pour se désengager de ses responsabilités. Il doit répondre présent pour garantir la couverture des besoins essentiels à l'aide sociale pour que toutes les personnes puissent avoir, à la maison, les denrées et médicaments nécessaires pour les semaines à venir. Ultimement, le gouvernement devrait viser la réelle couverture des besoins de base pour tous les prestataires d'aide sociale, mais pour le 1^{er} avril, il nous semble raisonnable d'y aller avec une prestation spéciale », avance Simon Pouliot porte-parole des groupes cosignataires.

« Nous revendiquons l'élargissement de la *solidarité sociale 66/72* afin qu'elle se transforme en un réel revenu de base et qu'appartienne au passé le temps où on laissait crever de faim des gens avec moins que le prix d'un loyer mensuel pour couvrir les 9 besoins essentiels. L'élargissement du "revenu de base" pour remplacer "l'aide sociale", voilà une mesure de santé publique qui nous apparaît incontournable, et ce à l'année, crise sanitaire ou pas », insiste-t-il.

-30-

Pour information : Simon Pouliot (418) 932-2285

Les 63 cosignataires sont :

- Action DIGNITÉ Lanaudière
- Action Populaire des Moulins
- Action populaire Rimouski Neigette
- Association coopérative d'économie familiale Appalaches-Beauce-Etchemins (ACEF-ABE)
- Association coopérative d'économie familiale de Québec (ACEF de Québec)
- Association de Défense des Droits Sociaux (A.D.D.S) de la Rive-Sud
- Association de Défense des Droits Sociaux Kamouraska
- Association pour la Défense des Droits Sociaux (A.D.D.S) Québec-Métropolitain
- Association pour la défense des droits sociaux du Montréal métropolitain

- Bureau d'animation et information logement (BAIL)
- Carrefour d'animation et de participation à un monde ouvert (CAPMO)
- Centre d'entraide Émotions
- Centre-Femmes de Portneuf
- Centre-Femmes de Rimouski
- Centre-Femmes La Jardilec
- Coalition pour l'Accessibilité aux Services des CLE (CASQ)
- Collectif anti-pauvreté de Lanaudière
- Collectif pour un Québec sans pauvreté
- Comité Chômage de l'Est de Montréal
- Comité d'action de Parc-Extension
- Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS)
- Comité des personnes assistées sociales (CPAS) de Pointe-Saint-Charles
- Comité Logemen'mêle
- Comité logement d'aide de Québec Ouest
- Comité logement du Plateau Mont-Royal
- Comité logement Lachine-LaSalle
- Comité logement Rosemont
- Comité populaire Saint-Jean-Baptiste
- Corporation Jeunesse l'Évasion l'Ornière
- Droits Devant Gaspésie
- Front Commun des Personnes Assistées Sociales du Québec
- Groupe d'information et de défense des droits sociaux de Sainte-Julienne (GIDDS de Sainte-Julienne)
- Groupement pour la défense des droits sociaux (GDDS) de Trois-Rivières
- Infologis de l'est de l'île de Montréal
- Les Gens oubliés d'Hébertville
- Lieu d'Actions et de Services Travaillant dans l'Unité avec les Sans emplois (L.A.S.T.U.S.E.) du Saguenay
- L'R des centres de femmes du Québec
- Maison Communautaire Missinak
- Maison de Marthe
- Maison des Femmes de Québec
- Mouvement Action-Chômage (MAC) de Montréal
- Mouvement d'Action Solidaire des Sans-Emploi (MASSE) des Chenaux
- Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ)
- Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- ODDS du Richelieu
- Organisation populaire des droits sociaux de Valleyfield (OPDSV)
- Point de Repères
- Projet Genèse
- Regroupement de Défense des Droits Sociaux (RDDS) de Nicolet
- Regroupement d'éducation populaire de l'Abitibi-Témiscamingue
- Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches (RÉPAC 03-12)
- Regroupement d'Entraide des Personnes Assistées Sociales (R.E.P.A.S.) de Rouyn-Noranda
- Regroupement des assistées sociales et assistés sociaux du Témiscouata
- Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ)
- Regroupement des droits des assistés sociaux (RDAS) Mont-Laurier
- Regroupement des femmes sans emploi du Nord de Québec (R♀SE du Nord)
- Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (Portneuf-Québec-Charlevoix)

- Regroupement Maskoutain des Utilisateurs du Transport Adapté
- Ressourcerie de la Matapédia
- Service de solidarité sociale / Diocèse de Saint-Jean-Longueuil
- Table d'action contre la pauvreté d'Abitibi-Témiscamingue (TACPAT)
- Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP) de la Montérégie
- Welfare Rights Committee of South-West Montreal / Comité des droits sociaux du sud-ouest de Montréal